

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de vous convoquer, **pour la première fois**, à la séance du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu en la **Maison Communale**, à HABAY-la-NEUVE, **le mercredi 18-10-2023 à 20 heures.**

Ordre du jour :

LE CONSEIL COMMUNAL REUNI EN SEANCE PUBLIQUE

- 1 Travaux - Construction d'un chemin sur des chemins communaux et vicinaux existants non utilisés actuellement - Chemin de liaison entre la rue du Moreau et Sainte-Hélène, phase 1 : Accord sur l'attribution du marché

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale ff.,

Francine VANDENBERGHE



Le Bourgmestre,

Serge BODEUX